



Collège privé **LA PROVIDENCE**
Etablissement Catholique d'enseignement
46, rue Pierre Beaulieu - 45160 OLIVET
Tél. : 02.38.69.08.81 - Fax 09.72.33.40.08
Courriel : contact@college-la-providence.fr

Olivet, le 6 Septembre 2019

LETTRE AUX PARENTS

Depuis quelques jours, le collège a repris son activité. Les nouveaux semblent bien installés et les anciens ont retrouvé leurs repères.

Il faut penser maintenant au calendrier de cette nouvelle année scolaire.

Voici une série d'informations. Elles sont toutes très importantes. Notez bien les différentes dates.

RAPPEL des dates de REUNION par NIVEAU de CLASSE

6 ^{ème} :	Mardi 10 septembre	à 18 H 15
5 ^{ème} :	Jeudi 12 septembre	à 18 H 15
4 ^{ème} :	Lundi 16 septembre	à 18 H 15
3 ^{ème} :	Mardi 17 septembre	à 18 H 15

PRINCIPE de DECOUPAGE de l'ANNEE SCOLAIRE

L'année est découpée en trois périodes, traditionnellement appelées trimestres. Elles ont été arrêtées de façon à définir trois périodes de durée équivalente et correspondent aux dates d'édition des bulletins trimestriels.

Notez bien que suivant les niveaux de classe les dates sont différentes selon les impératifs propres à ce niveau (examens, orientations, commissions d'appels, etc.).

RELEVES de NOTES et BULLETIN du PREMIER TRIMESTRE

Au cours du premier trimestre, un **relevé de notes** sera remis à votre enfant par son Professeur Principal. Les dates d'édition prévues sont, pour tous les niveaux, le jeudi 10 octobre.

Ces relevés sont à **conserver** par vous-même après avoir signé la page 8 du carnet de bord de votre enfant.

Le professeur principal vérifiera le **LUNDI** suivant que cette page a bien été signée. **Il n'y a donc pas lieu de rapporter au collège les relevés de notes.**

Un **second relevé** sera édité en même temps que le bulletin trimestriel et vous sera envoyé par la Poste, avec le bulletin. Il n'est pas nécessaire de nous renvoyer ce relevé signé. Vous pouvez donc le conserver.

RAPPEL

Cette année, **pour tous les niveaux de classe**, afin d'optimiser le poids des cartables, les cahiers ont été supprimés et remplacés par des copies doubles et simples ainsi que par un trieur (cf. note sur la « Gestion des cours sur copies doubles et simples » qui a été distribuée dans les classes).

RENCONTRE PARENTS-CORRESPONDANTS/ ELEVES DELEGUES/ PROFESSEURS

Niveau 6 ^{ème} :	Mardi 12 novembre	de 17 h 00	à	18 h 00
Niveau 5 ^{ème} :	Jeudi 14 novembre	de 17 h 00	à	18 h 00
Niveau 4 ^{ème} :	Mardi 12 novembre	de 18 h 15	à	19 h 15
Niveau 3 ^{ème} :	Jeudi 14 novembre	de 18 h 15	à	19 h 15

RENDEZ-VOUS PARENTS/PROFESSEURS

Les enseignants souhaitent pouvoir vous parler individuellement. Voici les quatre périodes de rendez-vous où l'ensemble des professeurs pourra vous accueillir :

Classes de 6 ^{ème} :	Vendredi 15 novembre et Lundi 18 novembre
Classes de 5 ^{ème} :	Vendredi 22 novembre et Lundi 25 novembre
Classes de 4 ^{ème} :	Vendredi 24 janvier et Lundi 27 janvier
Classes de 3 ^{ème} :	Vendredi 07 février et Lundi 10 février

Nous attirons votre attention sur le fait que depuis l'année dernière, les rendez-vous ne seront plus assurés le samedi matin.

Un document explicatif vous sera communiqué au retour des vacances de Toussaint. Cependant, en dehors de ces dates, n'hésitez pas, en cas de besoin, à prendre rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de bord de votre enfant.

- **Samedi 14 septembre à 10h30** en la Basilique de Cléry St André : **MESSE DE RENTREE** de l'enseignement catholique du Loiret présidée par Monseigneur BLAQUART. Parents, professeurs, personnels, élèves... êtes tous cordialement invités.
- **Vendredi 20 septembre 2019** : pour les élèves de 5^{ème} **RENCONTRE SPORTIVE** inter-collèges d'Olivet. Prévoir un pique-nique. *Des informations plus précises vous seront fournies ultérieurement.*
- **Lundi 23 septembre de 12h00 à 12h45** en l'église Saint-Martin d'Olivet : **CELEBRATION DE RENTREE** du collège.
- **Lundi 09 décembre de 12h00 à 12h45** en l'église Saint-Martin d'Olivet : **CELEBRATION DE L'AVENT**.
- **Jeudi 12 décembre** : conférence de Monsieur Jacky CORDONNIER, historien des religions, pour chaque niveau de classe.

FORMATIONS DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du Collège LA PROVIDENCE participeront à une formation les **mercredi 06 novembre 2019**, **lundi 13 janvier 2020** et **vendredi 13 mars 2020**.

Les élèves n'auront pas cours ces jours-là.

JOURNEE DE LA FRATERNITE (Journée Nationale de l'Enseignement Catholique)

Les enseignants et le personnel des Ecoles Maternelle, Élémentaire et Collège LA PROVIDENCE et Ecole NOTRE DAME DE CLERY se réuniront pour une journée de travail, de rencontre et de réflexion, le **Vendredi 06 décembre 2019**.

Les élèves n'auront pas cours ces jours-là.

POUR LES ELEVES DE TROISIEME

➔ **STAGES EN ENTREPRISE** : **mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019**.

Les élèves doivent effectuer les démarches nécessaires pour trouver une entreprise. Les élèves peuvent, avec l'accord de l'entreprise, prolonger ce stage. Attention, précisez bien les dates avant la signature de la convention.

L'oral se déroulera au collège le **mercredi 20 novembre (après-midi)**.

ORIENTATION ET PRESENTATION DES LYCEES

 **La nouvelle réforme des lycées a pris effet lors de la rentrée précédente pour les élèves entrant en seconde**

Les changements ont été nombreux.

Une réunion d'information, très importante, sur le calendrier concernant l'orientation et les différentes possibilités en fin de troisième, aura lieu au collège le **mardi 26 novembre 2019 à 20h00**, avec la participation des chefs d'établissements, ou de leurs adjoints, des lycées privés catholiques d'Orléans.

Cette réunion s'adresse à tous, quel que soit l'établissement public ou privé envisagé après la troisième.

➔ **EXAMEN BLANC** : afin de préparer les élèves de troisième au BREVET des COLLEGES, **un premier examen blanc** aura lieu la **première quinzaine de Janvier 2020**. Les convocations avec toutes les précisions seront remises aux élèves et vous parviendront début janvier. Un second examen blanc aura lieu en **Mai 2020** (*les dates vous seront précisées ultérieurement*).

CONGES SCOLAIRES

- ✓ Toussaint : du Vendredi 18 octobre au soir au Lundi 4 novembre au matin.
- ✓ Noël : du Vendredi 20 décembre au soir au Lundi 6 janvier au matin.
- ✓ Hiver : du Vendredi 14 février au soir au Lundi 02 mars au matin.
- ✓ Printemps : du Vendredi 10 avril au soir au lundi 27 avril au matin.

Tous les élèves quitteront le collège après leur dernier cours. Aucune étude ne sera assurée.



➔ Les cours de Technologie (jusqu'à 17h00) et de Cambridge English seront assurés.

Pour information, nous ne travaillerons ni le **Vendredi 22 mai 2020** (Pont de l'Ascension), ni le **Lundi 1^{er} juin 2020** (Lundi de Pentecôte).

BLOUSE

Le port de la blouse est obligatoire au laboratoire (S.V.T, Sciences Physiques). En accord avec l'APEL La Providence, qui en assure l'entretien, les blouses sont fournies par le collège et restent au laboratoire.

Nota : d'après les recommandations des orthodontistes, suite aux nombreuses poses d'appareils dentaires de nos élèves, nous vous informons que la salle A00 est à leur disposition pour le brossage de leurs dents, **le midi entre 12h00 et 13h30**. Les élèves peuvent se renseigner auprès de la Vie Scolaire.

TELEPHONE PORTABLE

Il est rappelé que celui-ci doit être éteint avant l'entrée dans l'établissement et ne sera allumé qu'après la sortie. En cas de non-respect de ce règlement, le téléphone est confisqué et restitué à l'élève en fin de journée avec un coupon à signer vous informant de cet incident. Une sanction pourra également être décidée.

FACTURATION

Rappel : le premier règlement se fera le 5 OCTOBRE si vous avez choisi le prélèvement automatique mensuel et le 5 NOVEMBRE si vous réglez par chèque bancaire au trimestre ou la totalité de la facture. Les factures vous parviendront vers le 30 Septembre. Nous vous remercions de bien vérifier votre facture. A réception de celle-ci, en cas d'erreur, merci de joindre le service comptable le plus rapidement possible.

BOURSE de COLLEGE

Vous pourrez consulter dans notre espace « Téléchargement » www.college-la-providence.fr le barème des bourses nationales de collège pour l'année scolaire 2019-2020. Si vous pouvez bénéficier de cette aide, veuillez nous le faire savoir par retour (coupon réponse en page 4). Nous vous confierons **de suite** les dossiers à remplir.

! Date limite de retour au collège des dossiers de bourse complets : jeudi 26 septembre 2019.

Pour l'année scolaire 2019/2020, ce sont les ressources des familles au titre de l'année 2017 (année de référence) qui seront prises en considération, soit l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de l'année 2017.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Votre enfant vous remettra tout au long de l'année, des imprimés à remplir et/ou à signer, ceci pour vous tenir informés au maximum de la vie du collège.

Merci d'être particulièrement vigilants et exigeants quant au retour de ces documents au collège. La bonne organisation du collège en dépend.



Les familles ayant déjà un enfant au collège et qui souhaitent inscrire un autre de leurs enfants en **sixième** pour **2020/2021** auront la possibilité de pré-réserver leur place en remplissant le coupon du courrier joint à cette lettre de rentrée.

SECURITE CIVILE

Les parents sont priés de ne pas emprunter, en voiture, la rue Pierre Beaulieu au moment de l'entrée ou de la sortie des élèves, et de ne pas stationner aux abords immédiats.

VIGIPARATE - VIGILANCE ATTENTAT

Un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) existe pour notre établissement. Son rôle est de prévoir les procédures à appliquer en cas d'incendie, de catastrophe (naturelle ou industrielle), d'intrusion ou d'attentat.

Des exercices seront organisés, en particulier sur le premier trimestre, afin de le tester et de rechercher les points de progrès.

La sécurité, toutefois, est l'affaire de tous. Elle dépend de la vigilance de chacun. N'hésitez surtout pas à nous signaler tout objet ou tout comportement qui, selon vous, pourrait révéler une menace. Merci par avance.

F. CAHU
Chef d'Etablissement

*Merci de compléter et de rendre ce coupon à la première heure de cours le **lundi 19 septembre***

Lettre aux Parents du 06 septembre 2019 - Coupon à rendre à la première heure de cours -

Nous soussignés : Responsable de l'élève.....Classe :

- Déclarons avoir pris connaissance de la circulaire du 06 septembre 2019
- Souhaitons un dossier de demande de bourse de collège

Signature :